

INFORMATION

**Suite aux mesures gouvernementales du
31 mars 2021 du Président de la
République, la Mairie adapte ses horaires.**

**L'accueil téléphonique de la Mairie sera
ouvert aux horaires habituels.**

**L'accueil physique sera fermé le lundi
après-midi et ouvert du mardi au vendredi
de 9h00 à 11h30.**

**Il convient de prendre pendant cette
période rendez-vous auprès du secrétariat
pour vos demandes (dépôt dossiers
urbanisme, état civil...)**



Mairie de Taillebourg